Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Couture Flou, veuillez visiter :
bpcoutureflou.fr/annales-sujets-et-corriges

BP Couture Flou

Épreuve E3 : Gestion et organisation

Session 2026 • Code sujet : **26-BP-VSM-E3** • Durée : **3 heures** • Coefficient : **2**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Analyse juridique d’une situation de travail : modification du salaire contractuel (4 questions) **Page 3**

2. Analyse managériale et stratégique de l’atelier (4 questions) **Page 6**

3. Analyse économique et gestion financière (4 questions) **Page 9**

4. Ce qu’il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 12**

Sujet officiel (PDF) : https://bpcoutureflou.fr/assets/annales/bp-couture-flou/Gestion d'atelier, coûts et relations professionnelles/2026/BP Vêtement sur Mesure – Couture Flou - Gestion d'atelier, coûts et relations professionnelles - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

1. Analyse juridique d’une situation de travail : modification du salaire contractuel

L’Atelier Camille Renaud, SARL de couture sur mesure, envisage de réduire de 8 % le salaire fixe de Mme Martin, fixé par son contrat à 2 100 € brut mensuels, en raison d’une baisse des commandes. La salariée refuse cette modification ; il faut analyser les faits et appliquer les règles de droit et la jurisprudence du DT 1.

Syllogisme juridique

Question 1.1. Qualifiez juridiquement les faits utiles et identifiez les personnes concernées ainsi que leur qualité juridique.

L’Atelier Camille Renaud, SARL, est l’employeur de Mme Martin ; sa gérante agit au nom de la société. Mme Martin est salariée et couturière, partie au contrat de travail. Celui-ci fixe son salaire mensuel brut à 2 100 € et ne prévoit aucune clause de variation. La baisse de 8 % proposée en raison de la baisse des commandes, refusée par la salariée, constitue une modification du contrat portant sur un élément de rémunération.

Qualification des faits et des parties

Grille d’analyse de la situation juridique

Étape du raisonnement	Réponse
Qualification juridique des faits et des parties	SARL employeur ; Mme Martin salariée
Problème de droit	.....
Règles de droit applicables et jurisprudence	.....

✓ RÉPONSE À RETENIR

La SARL est l’employeur et Mme Martin la salariée. La baisse proposée modifie son salaire contractuel fixe.

Question 1.2. Formulez le problème de droit auquel doit répondre la situation.

Il faut déterminer si l’employeur peut imposer à une salariée une réduction de son salaire fixe inscrit dans le contrat, en invoquant une baisse des commandes, alors qu’elle refuse la modification. Il s’agit aussi de savoir si ce refus modifie le contrat ou laisse subsister les conditions salariales convenues. La question porte donc sur le consentement nécessaire à la modification d’un élément contractuel de rémunération.

Problème de droit

Grille d'analyse de la situation juridique

Étape du raisonnement	Éléments de réponse
Qualification juridique des faits et des parties	Baisse imposée malgré le refus ?
Problème de droit	
Règles de droit applicables et jurisprudence	

✓ RÉPONSE À RETENIR

Un employeur peut-il imposer une baisse du salaire contractuel malgré le refus de la salariée ?

Question 1.3. Présentez les règles de droit applicables en mobilisant les articles et la décision de justice du DT 1. Distinguez la règle légale de l'éclairage apporté par la jurisprudence.

Règle légale : l'article 1103 du Code civil rend obligatoire le contrat légalement formé ; l'article 1193 prévoit qu'il ne peut être modifié que par consentement mutuel, sauf exception légale. L'article L. 1221-1 du Code du travail soumet le contrat de travail au droit commun. L'article L. 3221-3 définit la rémunération, comprenant le salaire de base. **Éclairage jurisprudentiel :** l'arrêt de la Cour de cassation, chambre sociale, du 8 octobre 1987, n° 84-41.902, précise que la poursuite du travail ne suffit pas, à elle seule, à prouver l'accord du salarié à une modification contractuelle.

Règles de droit et jurisprudence

Grille d'analyse de la situation juridique

Étape du raisonnement	Éléments de réponse
Qualification juridique des faits et des parties	
Problème de droit	Art. 1193 : consentement mutuel
Règles de droit applicables et jurisprudence	

✓ RÉPONSE À RETENIR

La modification du salaire contractuel exige l'accord de la salariée ; la poursuite du travail ne prouve pas cet accord à elle seule.

Question 1.4. Appliquez ces règles aux faits et proposez une solution motivée. Précisez si la gérante peut imposer la baisse de salaire, quelles sont les conséquences du refus de Mme Martin et quelles démarches l'employeur peut envisager si les difficultés économiques persistent.

Le salaire étant fixé au contrat sans clause de variation, la gérante ne peut imposer la baisse. Le calcul donne une réduction mensuelle de 168 € et un salaire proposé de 1 932 € brut. Le refus de Mme Martin maintient le salaire contractuel de 2 100 € et ne constitue pas une faute. L'employeur peut solliciter son accord, sans appliquer la baisse unilatéralement. Si les difficultés économiques persistent, il peut proposer une modification selon la procédure légale applicable, notamment l'article L. 1222-6 du Code du travail. En cas de refus, un licenciement économique n'est envisageable que si ses conditions sont réunies, après recherche de reclassement et respect de la procédure.

Application et solution

Grille d'analyse de la situation juridique

Étape du raisonnement	Éléments de réponse
Qualification juridique des faits et des parties	.....
Problème de droit	.....
Règles de droit applicables et jurisprudence	..... Refus : salaire contractuel maintenu .....

✓ RÉPONSE À RETENIR

La baisse ne peut être imposée : Mme Martin conserve 2 100 € brut par mois. Un licenciement économique exige un motif et le respect des obligations légales.

2. Analyse managériale et stratégique de l’atelier

L’atelier souhaite préserver son positionnement artisanal haut de gamme tout en améliorant sa rentabilité et le respect des délais, malgré une trésorerie limitée, une activité saisonnière et des coûts en hausse. Les documents décrivent ses ressources, son environnement, ses possibilités de développement et un projet d’outil numérique à évaluer.

Diagnostic SWOT

Question 2.1. Établissez un diagnostic SWOT en classant les éléments pertinents du dossier parmi les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces. Justifiez au moins un élément de chaque catégorie.

Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Savoir-faire reconnu, équipe expérimentée	Retards, suivi papier	Demande croissante pour la réparation et la fabrication locale	Hausse du coût des étoffes, de l’énergie et des loyers
Clientèle fidèle, retouches passées de 12 % à 8 %	Trésorerie limitée, activité saisonnière, résultat N de 3 000 €	Rendez-vous en ligne, partenariats avec des boutiques de cérémonie	Concurrence du prêt-à-porter et des plateformes à bas prix

Les forces et faiblesses relèvent du fonctionnement interne : l’équipe expérimentée améliore la qualité, mais les retards, la saisonnalité et le résultat simplifié de 3 000 € fragilisent l’activité. Les opportunités et menaces viennent de l’environnement : la demande locale et les partenariats peuvent soutenir les ventes, tandis que les coûts en hausse et la concurrence pèsent sur la marge.

SWOT complété

Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Savoir-faire	Retards, papier	Demande locale	Coûts en hausse
Clientèle fidèle	Trésorerie, saison	Partenariats	Concurrence à bas prix

✓ RÉPONSE À RETENIR

Atouts : savoir-faire, fidélité et qualité en progrès. Fragilités : retards, saisonnalité et résultat simplifié limité à 3 000 €.

Analyse PESTEL

Question 2.2. Présentez une analyse PESTEL en identifiant au moins quatre facteurs externes distincts parmi les dimensions politique, économique, socioculturelle, technologique, environnementale et légale. Pour chaque facteur retenu, indiquez s'il constitue principalement une opportunité ou une menace pour l'atelier.

Dimension	Facteur externe	Effet	Justification
Politique	Aides à la numérisation possibles	Opportunité à rechercher	Aucune aide n'est acquise
Économique	Hausse des étoffes, de l'énergie et des loyers	Menace	Accroît les charges et fragilise la trésorerie
Socioculturelle	Intérêt croissant pour la réparation et le local	Opportunité	Concorde avec l'offre de l'atelier
Technologique	Numérisation des mesures et de la planification	Opportunité	Peut limiter les ressaisies et les retards
Environnementale ou légale	Réparation des vêtements ; salaire contractuel encadré	Opportunité et contrainte	Valorise les retouches ; accord requis pour modifier le salaire

Les facteurs économiques, socioculturels et technologiques sont directement liés aux données du dossier. Les aides publiques constituent seulement une piste à vérifier, pas une ressource certaine. La réparation peut renforcer l'offre, tandis que le droit du travail encadre les décisions salariales. L'atelier doit donc saisir les occasions sans bâtir son budget sur une aide non obtenue ni ignorer ses obligations légales.

PESTEL complété

Dimension	Facteur externe	Opportunité ou menace	Justification
Politique	Aides numériques	Opportunité	À rechercher
Économique	Coûts en hausse	Menace	Marge réduite
Socioculturelle	Demande locale	Opportunité	Offre adaptée
Technologique	Outil numérique	Opportunité	Suivi amélioré
Environnementale ou légale	Réparation, salaire encadré	Occasion, contrainte	Retouches, accord requis

✓ RÉPONSE À RETENIR

La demande locale et la numérisation offrent des possibilités de développement ; la hausse des coûts menace la marge, sous réserve des contraintes légales.

Choix managériaux

Question 2.3. Analysez les choix envisagés par la gérante : réduction des coûts salariaux, planification de la production et investissement dans un outil numérique. Montrez leurs effets possibles sur les salariés, la qualité, les délais et la situation économique de l'atelier.

Réduire les salaires baisserait les charges à court terme, mais la baisse du salaire contractuel ne peut pas être imposée ; elle risque aussi de démotiver l'équipe et d'affecter la qualité. Une planification concertée des commandes saisonnières et des capacités peut limiter les retards à faible coût, sans intensifier excessivement le travail. L'outil numérique pourrait fiabiliser les mesures, réduire les ressaisies et mieux répartir la charge, au bénéfice des délais et de la qualité. Son coût étant inconnu et la trésorerie limitée, il faut en chiffrer l'achat et le financement avant tout engagement.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Privilégier une planification concertée ; étudier le coût et le financement du numérique. Ne pas imposer la baisse salariale.

Préconisations

Question 2.4. Formulez deux préconisations hiérarchisées, réalisables compte tenu des ressources limitées de l'entreprise. Pour chacune, indiquez l'objectif poursuivi et un indicateur de suivi pertinent.

1. **Priorité 1 :** instaurer un planning hebdomadaire simple des commandes, échéances et capacités, avec l'équipe. Objectif : réduire les retards sans investissement important. Indicateur : part des commandes livrées à la date prévue.
2. **Priorité 2 :** comparer les outils numériques et étudier leur coût, leur financement et les aides possibles avant un test à petite échelle. Objectif : centraliser les mesures et les temps sans fragiliser la trésorerie. Indicateur : nombre de ressaisies ou d'erreurs par commande.

Cette hiérarchie mobilise d'abord les ressources déjà disponibles, puis conditionne tout achat à sa faisabilité financière et à son utilité mesurable.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> 1. Organiser les commandes et suivre les livraisons à temps. 2. Étudier puis tester un outil numérique selon son coût et ses gains.

3. Analyse économique et gestion financière

Le dossier présente le chiffre d'affaires, les charges variables et fixes de l'atelier pour les exercices N-1 et N, ainsi que des données estimées sur le marché local. À partir de ces informations, il faut calculer des indicateurs de rentabilité et de positionnement, puis proposer une décision de gestion cohérente avec l'offre haut de gamme.

Évolution et résultats

Question 3.1. Calculez l'évolution en pourcentage du chiffre d'affaires entre N-1 et N. Calculez le résultat d'exploitation simplifié de chacun des deux exercices selon la formule chiffre d'affaires HT - charges variables - charges fixes, puis commentez brièvement l'évolution.

Évolution du chiffre d'affaires : $(420\,000 - 390\,000) \div 390\,000 \times 100 = 7{,}7\,\%$. Résultat simplifié en N-1 : $390\,000 - 214\,500 - 180\,000 = -4\,500\,€$. En N : $420\,000 - 231\,000 - 186\,000 = 3\,000\,€$. Le chiffre d'affaires augmente de 30 000 €. Le résultat passe d'une perte à un bénéfice, mais celui-ci reste faible par rapport au chiffre d'affaires : la rentabilité demeure fragile.

DR 3, résultats de la question 3.1

Indicateur	Opération ou formule	Résultat
Évolution du chiffre d'affaires entre N-1 et N	.....	+7,7 %
Résultat d'exploitation simplifié en N-1	.....	-4 500 €
Résultat d'exploitation simplifié en N	.....	3 000 €
Marge sur coûts variables en N	.....	.....
Taux de marge sur coûts variables en N	.....	.....
Seuil de rentabilité en chiffre d'affaires en N	.....	.....
Écart entre le chiffre d'affaires N et le seuil de rentabilité	.....	.....
Part de marché en N	.....	.....

À compléter par le candidat à partir du DT 2

✓ RÉPONSE À RETENIR

Chiffre d'affaires : +7,7 % ; résultat N-1 : -4 500 € ; résultat N : 3 000 €.

Marge et seuil de rentabilité

Question 3.2. Pour l'exercice N, calculez la marge sur coûts variables, le taux de marge sur coûts variables et le seuil de rentabilité en chiffre d'affaires selon les formules fournies. Indiquez si le chiffre d'affaires de N dépasse le seuil de rentabilité et de combien.

Indicateur	Calcul	Résultat
Marge sur coûts variables	420 000 - 231 000	189 000 €
Taux de marge sur coûts variables	189 000 ÷ 420 000	45,0 %
Seuil de rentabilité	186 000 ÷ (189 000 ÷ 420 000)	413 333 €
Dépassement du seuil	420 000 - 413 333	6 667 €

Le chiffre d'affaires de N dépasse le seuil : l'activité couvre les charges retenues et dégage un bénéfice simplifié de 3 000 €. Toutefois, le dépassement de seulement 6 667 € indique une marge de sécurité réduite. Une baisse d'activité ou une hausse des coûts pourrait donc rapidement ramener l'atelier sous son seuil de rentabilité.

DR 3, résultats de la question 3.2

Indicateur	Opération ou formule	Résultat
Évolution du chiffre d'affaires entre N-1 et N	.....	.....
Résultat d'exploitation simplifié en N-1	.....	.....
Résultat d'exploitation simplifié en N	.....	.....
Marge sur coûts variables en N	189 000 €	.....
Taux de marge sur coûts variables en N	45,0 %	.....
Seuil de rentabilité en chiffre d'affaires en N	413 333 €	.....
Écart entre le chiffre d'affaires N et le seuil de rentabilité	6 667 €	.....
Part de marché en N	.....	.....

✓ RÉPONSE À RETENIR

Marge : 189 000 € ; taux : 45,0 % ; seuil : 413 333 € ; dépassement : 6 667 €.

Positionnement commercial

Question 3.3. Calculez la part de marché de l'atelier en N sur le marché local estimé, selon la formule : chiffre d'affaires HT de l'atelier ÷ taille du marché local × 100.

La part de marché rapporte le chiffre d'affaires de l'atelier à la taille estimée du marché local en N : $420\,000 \div 2\,400\,000 \times 100 = 17,5\,\%$. L'atelier représente donc 17,5 % du marché local estimé. Il s'agit d'une estimation fondée sur les données du dossier, et non d'une mesure permettant de comparer les parts de marché dans le temps, car le chiffre d'affaires local de N-1 n'est pas communiqué.

DR 3, résultat de la question 3.3

Indicateur	Opération ou formule	Résultat
Évolution du chiffre d'affaires entre N-1 et N	.....	.....
Résultat d'exploitation simplifié en N-1	.....	.....
Résultat d'exploitation simplifié en N	.....	.....
Marge sur coûts variables en N	.....	.....
Taux de marge sur coûts variables en N	.....	.....
Seuil de rentabilité en chiffre d'affaires en N	.....	.....
Écart entre le chiffre d'affaires N et le seuil de rentabilité	.....	.....
Part de marché en N	.....	17,5 %

✓ RÉPONSE À RETENIR

Part de marché en N : 17,5 %.

Appréciation et décision

Question 3.4. À partir de vos résultats, appréciez la situation économique de l'atelier et indiquez une décision commerciale ou de gestion susceptible d'améliorer sa marge sans dégrader son positionnement haut de gamme. Justifiez votre proposition avec au moins un résultat chiffré.

La situation s'améliore, mais reste fragile : le résultat simplifié est de 3 000 € et le chiffre d'affaires ne dépasse le seuil de rentabilité que de 6 667 €.

La priorité est d'améliorer la planification des commandes et le suivi des temps et des consommations de tissu. Cela peut limiter les retards, les pertes de matière et les temps improductifs sans réduire la qualité artisanale ni toucher aux salaires contractuels. Cette organisation peut commencer sur papier, avant tout investissement numérique.

Suivre chaque mois la part des commandes livrées en retard et le coût de matière par commande permettra d'évaluer les progrès.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Priorité : mieux planifier la production et suivre les consommations de tissu pour réduire les coûts et les retards sans dégrader la qualité haut de gamme.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2026)

Bilan de l'épreuve : Cette épreuve E3 de gestion et organisation du BP Vêtement sur mesure, option couture flou, session 2026, porte le code 26-BP-VSM-E3. D'une durée de trois heures et coefficient 2, elle étudie l'Atelier Camille Renaud. Elle évalue le raisonnement juridique, le diagnostic stratégique, l'analyse des choix managériaux et les calculs de rentabilité et de part de marché.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Une modification du salaire contractuel exige l'accord du salarié ; la poursuite du travail ne suffit pas à établir cet accord.
- Le SWOT distingue les forces et faiblesses internes des opportunités et menaces externes.
- Taux de marge sur coûts variables = marge sur coûts variables ÷ chiffre d'affaires HT.
- Seuil de rentabilité = charges fixes ÷ taux de marge sur coûts variables exprimé en nombre décimal.

Points de vigilance & attentes du jury

- Dans le syllogisme juridique, distinguer les faits, le problème de droit, la règle applicable et son application au cas.
- Justifier les catégories SWOT et PESTEL à partir des informations précises du dossier.
- Présenter les calculs avec la formule, les opérations et les unités ; respecter les arrondis demandés.
- Relier les préconisations aux ressources limitées, au positionnement haut de gamme et à un indicateur de suivi.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment calculer le seuil de rentabilité demandé dans le sujet ?

Calculez d'abord la marge sur coûts variables en retranchant les charges variables du chiffre d'affaires HT. Divisez cette marge par le chiffre d'affaires pour obtenir son taux, puis divisez les charges fixes par ce taux exprimé en décimal.

Q : La gérante peut-elle réduire unilatéralement le salaire fixe de Mme Martin ?

Non. Le salaire fixe inscrit au contrat est un élément contractuel. Selon les règles du dossier, sa modification requiert l'accord de la salariée ; la poursuite du travail ne suffit pas, à elle seule, à prouver cet accord.

Q : Comment organiser les trois heures de l'épreuve ?

L'épreuve dure trois heures et vaut 20 points, répartis entre les parties à hauteur de 7, 7 et 6 points. Vous pouvez répartir votre temps selon ces pondérations et garder un moment final pour vérifier les calculs et les réponses.

Q : Quels critères de réponse faut-il privilégier pour obtenir les points ?

Le sujet demande des réponses justifiées et des calculs accompagnés de leur méthode et de leurs unités. Respectez les arrondis prescrits et appuyez vos diagnostics, analyses et propositions sur les données du dossier.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bpcoutureflou.fr/assets/annales/bp-couture-flou/Gestion d'atelier, coûts et relations professionnelles/2026/BP Vêtement sur Mesure – Couture Flou - Gestion d'atelier, coûts et relations professionnelles - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

Ressources BP Vêtement sur Mesure – Couture Flou : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.